



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada

Méetrologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-4060

SEP 29 1987

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the
Minister of Consumer and Corporate
Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir statutaire
du Ministre de Consommation et Corpor-
ations à la demande de:

Toledo Scale, Division of Reliance Electric Limited
5220 Creekbank Road
Mississauga, Ontario
L4W 1X1

for the following devices:

pour les appareils suivants:

DEVICE TYPE /
TYPE D'APPAREIL:

MANUFACTURER /
FABRICANT:

65 Electronic Digital Computing Indicator/
Indicateur électronique calculeteur à
affichage numérique.

Toledo Scale
Mississauga, Ontario

MODEL DESIGNATIONS /
DÉSIGNATIONS DES MODÈLES:

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):

8423

15 kg x 0.005 kg
30 lb x 0.01 lb

20 kg x 0.005 kg
50 lb x 0.01 lb

NOTE: This approval applies only to
devices, the design, composition,
construction and performance of which
are, in every material respect,
identical to that described in the
information submitted; and are typified
by the sample(s) submitted by the
applicant for evaluation for approval
in accordance with sections 14 and 15
of the Weights and Measures Regula-
tions. The following is a summary of
principal features only.

REMARQUE: La présente approbation ne
vise que les appareils dont la concep-
tion, la composition, la construction
et le rendement sont identiques, en
tout point, à ceux qui sont décrits
dans la documentation reçue et pour
lesquels des échantillons représenta-
tifs ont été fournis par le requérant
aux fins d'évaluation, conformément aux
articles 14 et 15 du Règlement sur les
poids et mesures. Ce qui suit est une
brève description de leurs principales
caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved device is a digital weight indicator that when interfaced to an approved and compatible electronic scale forms a weighing system.

Based on a "Master/Satellite" network (with scales model 8422), this "Master" has ports for computer communications, typewriter style keyboard (QWERTY), line printer, tape recorder and cathode ray tube (CRT).

The "Master" contains all the PLU information and it records all the data for the Satellite scales in the network.

Communication between "Master" and "Satellite" is via a Synchronous Data Link Communication Line. The network is capable of interfacing to a maximum of 24 satellite scales.

The base houses a transformer, line filter, on-off switch as well as jacks for the line cord, printer harness, preset keyboard harness, communication harness, the connector box assembly and two lockable switches.

The plastic housing allows mounting of the circuit boards, keyboard assembly, displays and display lenses.

The single display consists of weight, unit price, total price, net, by count, zero, kg/for, prepack and 100 g pricing.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

L'appareil approuvé est un indicateur numérique de poids qui, une fois relié à une balance électronique approuvée et compatible, forme un appareil de pesage.

Destiné à faire partie d'un réseau "maître/satellite" (avec des balances modèle 8422), cet indicateur "maître", comporte des portes pour la communication avec un ordinateur, pour le raccordement d'un clavier type machine à écrire (QWERTY), d'une imprimante ligne par ligne, d'un magnétophone et d'une unité d'affichage à écran cathodique.

Le "maître" emmagasine toutes les données de rappel du prix (PLU) et enregistre toutes les données pour les balances satellites du réseau.

Les communications entre "maître" et "satellite" se font sur ligne de transmission synchrone. Le réseau est capable de mettre en relation jusqu'à 24 balances satellites.

Le socle loge un transformateur, un filtre de ligne, un interrupteur de marche/arrêt ainsi que des plots pour le câble secteur, le faisceau de câbles pour l'imprimante, celui du clavier de prédétermination, la boîte de connexion et deux interrupteurs verrouillables.

Le boîtier de plastique est conçu pour permettre le montage des cartes de circuit du clavier, des afficheurs et des voyants.

Le seul unité d'affichage se compose d'afficheurs du poids, du prix unitaire, du prix total, du poids net, du prix au compte, du zéro, du calcul du prix par nombre de kg, du mode de préemballage et du prix calculé aux 100 g.

SUMMARY DESCRIPTION: Continued

The keyboard which is mounted to the right of the display is a four (4) row by five (5) column function keys as follows:

Numeric keys 0-9 - used to enter unit price, keyboard tare weight and PLU/item numbers.

Tare - used in conjunction with the numeric keys for keyboard tare or by directly taring-off a weight on the platter.

Clear - used to remove digits from the unit price field.

Print - sends a print command to the printer along with the transaction data.

100g - allows unit pricing by 100g

Pre-Pack - sets the scale in the pre-pack mode.

Enter - is used to select menu functions, enter data and to simplify price when in the pre-pack mode.

kg/for - allows pricing of a quantity of weight for a given price.

Zero - used to zero the scale.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

Le clavier qui est installé à la droite de l'unité d'affichage est un modèle à quatre (4) rangées et cinq (5) colonnes réunissant les touches fonctionnelles suivantes:

des touches numérotées de 0 à 9 - utilisées pour l'introduction du prix unitaire, d'une tare de clavier et des PLUs/numéros d'article;

une touche Tare - utilisée avec les touches numériques pour l'introduction d'une tare de clavier ou pour la soustraction directe du poids qui se trouve sur le plateau;

une touche Clear - qui sert à effacer les chiffres qui apparaissent à l'afficheur de prix unitaire;

une touche Print - qui permet de transmettre une commande d'impression à l'imprimante accompagnée des données de transaction;

une touche 100 g - qui permet la détermination du prix unitaire par 100 g;

une touche Pre-Pack - qui permet de régler la balance en mode de pré-emballage;

une touche Enter - utilisée pour la sélection d'une fonction au menu, pour l'introduction de données et pour l'identification du prix en mode de pré-emballage;

une touche kg/for - qui permet le calcul du prix d'une quantité (poids) donnée à un prix déterminé;

une touche Zero - utilisée pour remettre la balance à zéro.

SUMMARY DESCRIPTION: Continued

This device can also be installed as part of a packing system.

The sealing means is exempt from providing ready access to other components or adjustments as required by SGM3/10.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is granted accordingly, pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Certification of conformity is required in addition to this approval. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

Cet appareil peut également être installé dans un système d'emballage.

La méthode de scellement n'est pas tenue de permettre l'accès facile aux autres composantes ou dispositifs de réglage comme l'exige la directive ministérielle SGM3/10.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement des types d'appareils identifiés ci-dessus ont été évalués conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Par conséquent, une approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Ils doivent être certifiés conformes en sus d'être approuvés par les présentes. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada.


W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

SFP 29 1987
Chef
Laboratoires de Métrologie légale